

Cecil 35 RUE NATIONALE LILLE Les plus réputées

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Cecil 35 RUE NATIONALE LILLE Les plus réputées

ABONNEMENTS Nord et limitrophes... 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 38.00

REDACTION - ANNONCES ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1800. Inter. 1180.

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ETRANGER

Comment peut-on traiter des affaires commerciales dans la Russie des Soviets?

Je viens d'assister au troisième Congrès international de Sociologie, qui s'est tenu, ces jours-ci, à Rome. Bien des questions importantes y ont été soulevées et étudiées.

Dans la Russie soviétique, le commerce extérieur - exportation et importation - est un monopole d'Etat, dont les autorités surveillent rigoureusement l'exercice.

Parmi celles-ci, je signalerai celles résultant du décret sur l'espionnage économique, qui interdit les livres, enquêtes et la recherche de renseignements si l'on n'a point obtenu, au préalable, une autorisation spéciale.

Mais je ne hâte d'ajouter que, dans la Russie soviétique, tout comme jadis dans la Russie tsariste, on peut recevoir les autorisations en sachant soigner les propositions sonnantes et trébuchantes : les fonctionnaires ne sont plus les mêmes qu'il y a dix ans, mais la mentalité administrative n'a point changé.

Supposons ces démarches faites avec succès : voyons comment les étrangers peuvent traiter des affaires en Russie, c'est-à-dire acheter des produits russes ou vendre des articles étrangers.

Il faut, nous l'avons dit, traiter avec l'Etat, qui détient le monopole du commerce extérieur. Les nations qui ont des accords avec le gouvernement des Soviets - comme l'Italie ou l'Allemagne - possèdent chez elles des « Torpyred » qui sont des représentations commerciales de l'Office d'Etat pour l'exportation et l'importation : ces « Torpyred » achètent et vendent pour le compte de l'Etat soviétique, acceptant et contrôlant les marchandises, faisant ou recevant les paiements, réglant à ce que les produits russes exportés soient vendus aux cours des marchés monnaies.

Mais les pays qui, comme la France ou la Suisse, n'ont aucun accord, même officieux, avec la Russie soviétique, n'ont point chez eux de « Torpyred » : dans ce cas, leurs nationaux, pour travailler avec la Russie, doivent recourir à d'autres moyens, principalement à l'engagement de la firme du bien en système des consignations.

Pour avoir le droit d'acheter ou de vendre, de traiter avec les organismes d'Etat pour ce qui concerne les transports et les assurances, une firme étrangère, appartenant à un pays qui n'a point d'accord avec la Russie, doit obtenir son enregistrement au Commissariat du Commerce extérieur.

Toutefois, cela ne va point sans de longues et délicates démarches : si ce n'est par une personne rompue aux exigences des Soviets. On comprend ce que cela signifie.

Ensuite, il faut trouver un bon vendeur ou un bon acheteur en Russie : c'est le système des consignations qui est actuellement très employé par les Allemands et quelque peu par les Suédois, les Norvégiens et les Hollandais.

Le système des consignations consiste essentiellement dans la remise de marchandises à l'Etat soviétique ou à ses organismes. Ces marchandises restent la propriété du commerçant étranger qui les expédie. Elles sont engagées et assurées par l'organisme russe contractant, mais demeurent sous la contrôle du représentant du négociant étranger.

Toutes les marchandises sortant du dépôt de consignation sont immédiatement facturées et payées dans la monnaie indiquée au contrat, dans un délai qui est généralement de quinze mois.

Le chiffre global des marchandises à consigner est fixé d'un commun accord, mais ce maximum peut n'être expédié que par fractions, surtout quand il s'agit, non d'un assortiment de marchandises, mais d'un seul et même article.

BILLET PARISIEN

Peut-on « commercialiser » la dette allemande ?

(D'un rédacteur spécial)

Paris, 29 juin, (minuit). La course de la déclaration qu'il a lui-même donnée au Sénat et à la Chambre, M. Herriot a prononcé ces paroles : « De toute évidence, les alliés devront obtenir que leur créance sur l'Allemagne ait une valeur commerciale. » Cette phrase quelque peu énigmatique continue à préoccuper beaucoup de monde.

Par principe, il convient de se méfier des solutions trop séduisantes, mais, en l'espèce, nul doute n'est possible : ce que certains nous offrent comme l'œuvre d'un problème des Réparations est une chimère.

Cette commercialisation aurait un sens, si elle s'appliquait à des sommes relativement réduites, comme ce fut le cas, par exemple, pour les paiements qu'en 1922 la Belgique obtint de l'Allemagne par ce moyen.

Quant à grands Etats, avec tous les moyens dont ils disposent n'ont pu rentrer dans leur dû, comment des banques s'y prendraient-elles pour obtenir de l'Allemagne qu'elle remplisse leur caisse avec autre chose que de la monnaie de singe ?

Le Roi d'Égypte refuse la démission de Zagloul Pacha

Alexandrie, 29 juin. — Le roi a refusé la démission de Zagloul Pacha, président du Conseil, qui avait quitté le Caire pour Alexandrie, avec l'intention de démissionner.



ZAGLOUL PACHA, président du Conseil d'Égypte

tion, sont garanties par l'organisme russe contractant. Evidemment, cela est parfait... en théorie. Reste à savoir si, en pratique, les autorités respectent toujours ces propriétés privées.

Ce simple fait en dit long sur les risques que l'on court en traitant des affaires commerciales dans la Russie actuelle. N'importe, le désir du gain, plus fort que la crainte, entraîne bien des gens à s'exposer à ces aléas.

Max TURMANN, Professeur à l'Université de Fribourg.

Le Président de la République assiste au Grand Prix de Paris

Victoire imprévue de Transvaal qui bat le record du Grand-Prix

(D'un rédacteur spécial)

Paris, 29 juin. — Dès l'ouverture de l'hippodrome, les portes d'entrée étaient littéralement prises d'assaut. Le pesage qui était des plus élégants et égayé par de nombreuses toilettes claires, était, toutes proportions gardées, encore plus envahi que la pelouse et dès deux heures, dans les tribunes artistiquement décorées, on ne pouvait trouver une place.

Après l'arrivée de la troisième course, le Président de la République, accompagné d'un grand nombre de personnalités, s'est rendu au paddock où il a pu constater l'excellent état des vaillants au Grand Prix.

Star Sapphire s'est immédiatement lancé en tête, devant un excellent style. Il a couvert les 3.000 mètres du parcours en 3' 11" 4/7, ce qui constitue un record du Grand Prix de Paris, le meilleur temps ayant été réalisé par « Sardapule » en 1914, avec 3' 11" 3/5.

Après l'arrivée de la troisième course, le Président de la République, accompagné d'un grand nombre de personnalités, s'est rendu au paddock où il a pu constater l'excellent état des vaillants au Grand Prix.

L'AFFAIRE MATTEOTTI Arrêté, un ami de Dumini fait de singulières déclarations

Rome, 29 juin. — On mande de Milan, qu'un nommé Fiorucci, garçon d'hôtel a été arrêté. Fiorucci a déclaré qu'il n'avait rien à se reprocher, mais qu'il est l'ami de Dumini et d'autres fascistes toscans.

L'élection sénatoriale de la Corse

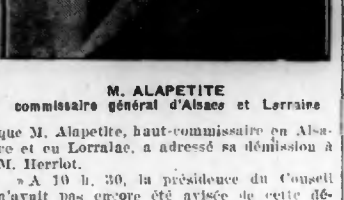
Ajaccio, 29 juin. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale en remplacement de M. Coty, dont l'élection avait été annulée. Inscrits: 795; suffrages exprimés: 745. Ont obtenu: MM. Giordani, 401 voix; Cusi, 344; Biondi, 312; Ballestracci, 112.

La démission de M. Alapette n'est pas confirmée

mais le Haut-Commissariat d'Alsace-Lorraine sera supprimé le 31 Juillet et remplacé par une Direction Générale.

(D'un rédacteur spécial)

Paris, 29 juin. — On nous communique la note suivante : « Un Journal de Paris annonce ce matin, que M. Alapette, haut-commissaire en Alsace et en Lorraine, a adressé sa démission à M. Herriot. »



M. ALAPETTE, commissaire général d'Alsace et Lorraine

« A 10 h. 30, la présidence du Conseil n'avait pas encore été avisée de cette démission. »

Versailles a célébré le 158^e anniversaire de la naissance de Hoche

Versailles, 29 juin. — Versailles a célébré aujourd'hui, le 158^e anniversaire de la naissance de Hoche. Une revue des troupes de la garnison a été passée par le général Abia, commandant d'armes, escorté de son état-major.

HOCHÉ ET LA VICTOIRE DU BLOC DES GAUCHES

Versailles, 29 juin. — L'Union des groupements républicains de Versailles, à l'occasion de la fête célébrée chaque année pour l'anniversaire de la naissance du général Hoche, donnait, hier soir, un grand banquet pour célébrer la victoire électorale du 11 mai.

Chronique Militaire

Les lois d'organisation de l'armée

(D'un rédacteur spécial)

Une polémique non moins vive que celle qui avait mis aux prises partisans du matériel et partisans du personnel, s'est élevée lorsqu'on a prononcé le mot de « fusion » des troupes métropolitaines et des troupes coloniales.

Les troupes coloniales sont en effet régies par une législation spéciale de 1900 qui constitue le statut colonial. Il s'agit dans la colonie de beaucoup moins de fusion que d'inter-pénétration : on ne peut rompre un contrat, si l'on confère des avantages, impose un tel ou tel obligation à ceux qui volontairement ont choisi la carrière coloniale.

La division d'infanterie comprendra donc 3 régiments d'infanterie, un escadron de cavalerie, 3 groupes de 2 batteries de 75, 1 groupe de 2 batteries de 155 (au lieu de 3 groupes de 2 batteries de 75 en 1914), 2 compagnies de sapeurs mineurs au lieu d'une, et comme éléments nouveaux, une compagnie de télégraphistes, 1 escadron d'aviation, une compagnie d'aéroliers.

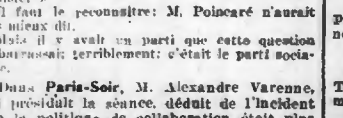
La division de cavalerie comprendra 3 régiments d'infanterie, un escadron de cavalerie, 3 groupes de 2 batteries de 75, 1 groupe de 2 batteries de 155 (au lieu de 3 groupes de 2 batteries de 75 en 1914), 2 compagnies de sapeurs mineurs au lieu d'une, et comme éléments nouveaux, une compagnie de télégraphistes, 1 escadron d'aviation, une compagnie d'aéroliers.

M. HERRIOT, LES SOCIALISTES ET LA RUHR

Paris, 29 juin. — Les journaux commentent diversément l'attitude des socialistes dans le vote d'hier relatif aux crédits de la Ruhr.

ROUBAIX MODERNISE SON ABATTOIR

Depuis quelques mois, de grands travaux sont entrepris à l'Abattoir municipal de Roubaix. Ils ont pour but de réfectionner, agrandir et moderniser cet établissement qui est le plus complètement chargé.



LA NOUVELLE FAÇADE DE L'ABATTOIR

RECENSEMENT AUX VOYAGEURS Médailles d'or. — MM. Emile Martinot, Tourcoing; Jules Goussier, Tourcoing; Edmond Marmel, à Tourcoing.

LE BANQUET Un banquet fraternel réuni à 13 h. 30, en la grande salle de la Société Industrielle, les mutualistes et leurs invités.

Le soixantième anniversaire de la Société des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord

M. Daniel Vincent, ancien ministre, préside la fête

(D'un rédacteur spécial)

La Société des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord fête, aujourd'hui, le soixantième anniversaire de sa fondation. Cet acte et important groupement représente avec ses membres, sans cesse renouvelés une des toutes premières manifestations de l'esprit mutualiste dans notre région.

L'Assemblée générale s'est tenue dimanche matin, à 10 h. 30, à Lille, Salle du Conservatoire, place du Concert, sous la présidence de M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité au Ministère du Travail, représentant M. Justin Godart, entouré de MM. Léon Roblin, président de la Fédération nationale



M. DANIEL VINCENT, député du Nord, ancien ministre

de la Mutualité; Ad. Duvivier, président de la Société des Employés et Voyageurs de Commerce du Nord; Georges Petit, président de l'Union départementale; Edouard Duquenne, membre du Conseil supérieur de la Mutualité; Clément, ancien président de la Société des voyageurs; Louis Nicolle, député du Nord; Ginsbach, président de la Société des voyageurs du Luxembourg; Charly, représentant M. le Préfet du Nord; Desrosneux, secrétaire général de l'Union départementale; Spruel, président des Mutualités sociales; Thellier de Poncheville, Hnawelt, etc...

De nombreux membres de l'Union assistaient à cette assemblée qui s'est ouverte par une allocution de M. Duvivier. Le président a fait un historique complet de la société dont il a retracé par étapes les glorieux succès.

RECENSEMENT AUX VOYAGEURS

Médailles d'or. — MM. Emile Martinot, Tourcoing; Jules Goussier, à Tourcoing; Edmond Marmel, à Tourcoing. Médailles d'argent. — MM. Léon Bartholomé, à Halluin; Julien Gossens, à Tourcoing.

Médailles d'argent. — MM. Victor Doyon, à Lille; Charles Delecroix, à Tourcoing; Henri Charles, à Tourcoing; Henri Huyghe, à Tourcoing. Médailles honorables. — MM. Arthur Matagne, à Tourcoing; Emile Dablain, à Tourcoing; Jean Desobry, à Tourcoing; Paul Desobry, à Tourcoing; Jean Barriol, à Tourcoing; Albert Piédana, à Tourcoing; Gustave Vercoffre, à Tourcoing. Médaille d'honneur des assurances sociales. — Médaille d'argent. — M. Jean-Baptiste Breaux, à Roubaix. Médailles de bronze. — MM. Constat Couvrière, à Roubaix; Léon Marquet, à Tourcoing.